

nations indépendants se sont réappropriés, après les Indépendances, des institutions créées en contexte colonial. Les contributeurs ont mis en évidence une certaine inadéquation entre un projet d'origine colonial et les besoins des publics actuels, en particulier lorsqu'il s'agit de musées d'art et traditions populaires, comme ceux développés au Maroc par le résident général Lyautéy.

Session 3 : Quelle(s) méditation(s) pour quel(s) public(s) ?

Les intervenants de cette dernière

session se sont intéressés aux politiques de médiation, et à leur adaptation en fonction des publics qu'elles visent, aux stratégies mises en œuvre pour capter différentes catégories de publics : touristes, public local (et quel public local ?), jeunes enfants, public handicapé, etc. Rapidement la question s'est inversée : comment créer des publics et pour quels musées ? Les contributeurs ont mis en lumière la diversité des réponses selon que l'on parle d'institution déjà existante (le musée est là et l'on doit cibler son public) ou qu'il s'agisse d'un musée projeté où le public

peut être pensé en amont du chantier. Les moyens de convier au musée le public dit « empêché » ont longuement été discutés ; les participants ont alors infirmé l'idée souvent répandue que le principe de gratuité est à lui seul une réponse à la non fréquentation des musées. Par ailleurs, l'importance du type de personnel mobilisé (conservateur, historiens de l'art, et/ou gestionnaire) et celle de sa formation ont également été mis en évidence.

Charlotte JELIDI

PARTICIPANTS DU GROUPE DE TRAVAIL :

Habib Ben Younès (INP, Tunis), Francesca De Micheli (EHESS), Pierre-Noël Denieul (IRMC), Ali Drine (INP, Tunis), Bernadette Dufrene (Université Paris Ouest Nanterre), Aadel Essaadani, (Fabrique culturelle des abattoirs de Casablanca), Hassan Ezzaïm (Villa des arts, Casablanca et Rabat), Fabrice Flahutez (Université Paris-Nanterre), Tahar Ghalia (Musée national du Bardo, Tunis), Soumaya Gharsallah-Hizem (INP, Tunis), Emilie Goudal (IRMC),

Hayet Guettat Guerhazi (Cabinet du Ministre de la Culture, Tunis), Charlotte Jelidi (IRMC), Yassine Karamti (Université de Tunis), Tanit Lagüens (IRMC), Selma Ouissi (festival Dream City, Tunis), Nabila Oulebsir (Université de Poitiers), Néjib Sellaouti Néjib (Musée du patrimoine traditionnel, Djerba, Tunisie). Et aussi, en tant que modérateurs : Manon Blanchette (Société des directeurs des Musées montréalais, Canada), Jacqueline Eidelman (CNRS/Direction des Musées de France) et Elisabeth Neuville (ancienne responsable du Musée Borda à Dax).

La recherche en sciences humaines et sociales en Algérie

Cette journée a fait suite à la conférence universitaire tenue les 17 et 18 octobre, organisée au CERIST d'Alger par l'Université de Boumerdes, le Ministère algérien de l'enseignement supérieur et de la recherche, et l'ambassade de France, dont le SCAC d'Alger. Les organisateurs l'ont placée sous l'égide de la « longue histoire de la coopération algéro-française », dans une volonté de la renforcer en mettant en place des structures non plus ponctuelles mais « pérennes et durables ». A ce titre a été mis en avant le souci de « structurer les moyens et de renforcer la mobilité des chercheurs », en considérant les centres de recherche comme des « satellites » de l'université.



Nous nous intéresserons plus particulièrement dans ce papier à l'une des trois tables rondes organisées à cette occasion, qui était consacrée aux SHS en Algérie et dont les modérateurs étaient Yacine Ferferah (CREAD) et Pierre-Noël Denieul (IRMC).

De la réponse aux appels d'offre à la publication des travaux, premières difficultés. Il a tout d'abord été constaté une désaffection de la présence des SHS dans la réponse aux appels d'offre (constat de l'AUF), proportionnellement à la part des autres sciences. L'une des causes parmi d'autres pourrait tenir au fait que, malgré un accroissement remarqué de la visibilité des appels d'offre, « les chercheurs en SHS ne sont pas bons en montage de projets ». A ce titre il a été donné le cas de l'université Paris 8 dont la cellule d'appui à la recherche assure avec succès la mise en contact des chercheurs et la préparation des dossiers ; tel est aussi le cas du CNRS. De même s'est posée la question de la coédition, dont on a appelé au développement entre l'Algérie et la France, en insistant sur l'enjeu fort que représente le livre dans les SHS, alors que les autres sciences privilégient plutôt la publication d'article. Il a de même été noté,

en ce qui concerne la production internationale, la difficulté des chercheurs algériens à trouver une place dans des revues indexées.

Quelques expériences du « paysage » SHS. En amont de la recherche, plusieurs cas de centres de recherche ont été évoqués, comme autant de métaphores, et d'idéaux types, cas par cas, de la diversité de la recherche en sciences humaines et sociales.

- **L'IRMC Tunis** tout d'abord, caractérisé par sa pratique pluridisciplinaire, sa vocation régionale (non bilatérale mais multilatérale sur le Maghreb et notamment dans une relation tuniso-algéro-française) et sa propension à la mise en réseau.

- **Le CRASC d'Oran** qui a noué dès 1992 une pratique de recherche collective dans un contexte d'isolement international et de lent accompagnement des jeunes chercheurs, dans des relations avec la France souvent personnalisées et dispersées.

- A été mentionnée l'expérience des **centres d'archéologie historique**, combinant une logique scientifique et une logique politique de sauvegarde de la mémoire, travaillant tout à la fois sur la muséographie, le patrimoine immatériel et la connexion de l'archéologie préventive avec

les sciences de la terre, physiques et expérimentales.

- Mention fut faite de l'**IMERA**, Institut Méditerranéen en recherches avancées, qui accueille des chercheurs en équipes pluri ou transdisciplinaires, et s'inscrit dans la formation d'équipes de jeunes chercheurs.

- Le responsable des **réseaux des MSH**, pour la plupart incluses dans les universités, a précisé que les SHS n'auront une portée notable que si elles avancent organisées si ce n'est regroupées, sous peine de rester cantonnées au rôle de commentaires ou d'alibi pour les autres sciences. Il a insisté sur la nécessité d'infrastructures de recherches partagées et en réseau, particulièrement favorables pour l'encadrement des étudiants.

- En ce qui concerne les initiatives nationales dont peuvent bénéficier les centres de recherche, il a été souligné l'importance de certains programmes fédérateurs comme **les FSP Maghreb**. Ils ont été porteurs par leurs thématiques puis en suscitant à la fois des implications institutionnelles et des implications plus individualisées de doctorants largement soutenus à cette occasion.

Les doctorants. En aval de la recherche, l'assistance a beaucoup évoqué la question des doctorants qui ne sont pas toujours à la hauteur des résultats attendus. 10 % du potentiel des encadrants dirige 70 % des doctorants, dont beaucoup ne finissent pas leur thèse, et dont de nombreux sont des enseignants et maîtres-assistants des universités.

L'augmentation des cotutelles a été reconnue comme un bon ancrage dans la coopération par la recherche. Toutefois, il semble que l'initiative du choix de l'encadreur et de l'université de cotutelle doit moins résulter de la prospection personnelle de l'étudiant « se débrouillant seul » que s'inscrire dans la continuité d'un réseau de laboratoire associant au préalable, dans une entente mutuelle, les deux futurs encadreurs (« la cotutelle ne peut que résulter d'autres pratiques, elle est avant tout le « produit de... » »).

Touchant au travail de thèse, les participants ont insisté sur la question de la langue qui est à la fois objet d'enseignement, objet de recherche, puis outil de recherche et véhicule du savoir. A ce titre, à propos de l'idée ancrée dans le FSP de contribuer à la fabrication d'un

dictionnaire bilingue en SHS, l'assistance a préconisé le développement et le lancement d'équipes de traductions des travaux, tout en ne cachant pas la difficulté à traduire les différentes acceptions d'un concept.

A été posée la question des demandes d'accueils d'étudiants algériens, déposées auprès des universités françaises, souvent « décalées » et ne relevant pas de la compétence des laboratoires sollicités. Réponse a été faite par le souci de mieux interroger le solliciteur de stage sur sa motivation, et d'établir à cette occasion un lien avec son encadreur ou son équipe de tutelle, occasion supplémentaire d'élargir le réseau.

Retour des SHS sur elles-mêmes : structurer le réseau et porter un regard réflexif. Les participants ont particulièrement insisté sur le rôle à jouer du réseau en SHS. Le « réseau » est ici conçu comme une chaîne de structuration qui se développerait en spirale : il existe un réseau initial qui renvoie à la structure de base que constitue un laboratoire ou centre de recherche (les chercheurs doivent s'y parler et y communiquer dans l'interdisciplinarité); ils s'en réfèrent alors aux structures nationales qui abritent le montage des projets communs ; c'est alors qu'intervient le réseau international construit sur la base des structurations antérieures et porteur de nouvelles mutualisations (« Un réseau doit « mettre ensemble » sur des structures d'intérêt commun »).

Remettant en cause la portée de la seule démarche dite « bilatérale », il a été suggéré de s'adonner à un regard résolument multilatéral et tenant compte des coopérations collectives entre chercheurs et institutions multiples.

S'est posé en fin de séance, le souci de pérennisation et de prolongation du réseau une fois l'achèvement d'un programme de recherche (dont la durée s'étale généralement sur une à trois années).

Puis dans le cadre d'un travail plus réflexif des SHS sur elles-mêmes, les participants ont réinterrogé la notion d'aire culturelle (qui du Maghreb semble s'étendre au concept de Méditerranée), puis celle de

thématique transversale (migrations et mobilités, développement durable, aménagement urbain etc...)

Préconisations. Se souciant de voir déboucher leur débat sur des préconisations, les participants de la table ronde ont proposé d'élaborer :

Un état des lieux informatif, permettant de mieux formaliser les soutiens institutionnels à la coopération algéro-française. Identifier des pôles et des dispositifs porteurs. A ce titre a été lancé, dans un contexte de fin d'une période d'individualisation des actions de recherche, un appel à la capitalisation des travaux existants et de centralisation, par les structures nationales de recherche de l'acquis accumulé à ce jour.

Un annuaire thématique, pour la partie française, des étudiants, français, algériens (ou maghrébins), menant dans les universités françaises des thèses sur l'Algérie ou le Maghreb.

Conclusions et propositions. Tout comme elle fut ouverte, cette journée a été conclue par M. Arouag, directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui a annoncé, entre autres, les mesures suivantes :

La mise en place d'un site web pour cumuler des informations sur l'ensemble des chercheurs qui ont participé à ces journées de coopération. Par la suite donner l'information sur l'ensemble des projets qui se mettent en place (téléchargement possible).

Mise en place à Alger d'une cité de la science combinée à une maison de la découverte.

Mise en place de réseaux thématiques rassemblant une pluralité de nationalités : algériens, algériens de France, autres nationaux.

Mise en place d'une rémunération des encadrants étrangers sur la base du statut de professeur invité dans les laboratoires algériens.

Pierre Noël DENIEUIL

